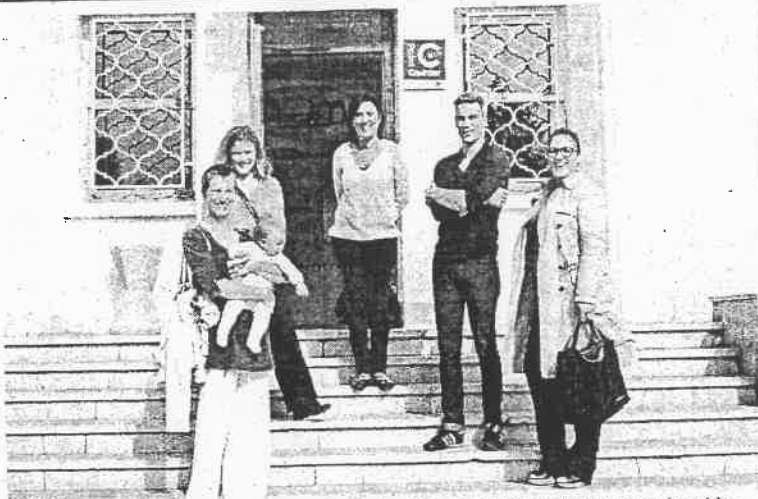


Arles



De g. à d. Christine De Welle, Véronique Bouin, Hamina Afkir, Laurent Boy, Fatima Benamer devant les locaux du village d'entreprise de la zone Nord où est hébergé Intermade.

Economie. L'organisme de formation « Intermade » mesure et dynamise le potentiel créateur d'emplois des associations.

Les porteurs de projets mettent le « Starter »

Artistes itinérants, aides au maintien à domicile, cuisine intercontinentale, microcrèche, échanges de services d'habitat et de paniers bio, jardins et vergers partagés... en 2014 une poignée d'arlésiens a présenté son projet d'économie sociale et solidaire au programme « Starter » de l'organisme InterMade, dont une petite proportion seulement ira à son terme... « un projet accompagné a 80% de chances supplémentaires de se développer fait remarquer Laurent Boy, responsable territorial ACCM d'InterMade. « Mais dans le social et le solidaire, les envies sont énormes et nous veillons à mettre l'accent sur la dimension économique ». An terme de trois mois, le projet peut être jugé non viable tout comme il peut être amendé dans l'optique d'être développé.

En voie de professionnalisation

Basé à Marseille InterMade est implanté dans le pays d'Aix et à Vitrolles. Prononcé « intermédiaire », ce vocable français peut désigner une transition ou bien une formation à plusieurs. Dans tous les cas « l'idée n'est pas de monter une entreprise en sortant mais de qualifier le projet et de sécuriser le parcours » explique Laurent Boy. Pour l'élue communautaire à l'Économie sociale et solidaire Hamina Afkir, cette formation « est une réponse aux besoins locaux, elle doit réussir à lever les potentialités sur le territoire et peut aussi représenter un lien dans un parcours entre pôle emploi et le rsa ». Pour Christine de Welle présidente de l'association st-martinnoise « Un enfant un jardin », la formation a permis d'embaucher un emploi aidé au moment où elle attendait un heureux événement. Afin de pérenniser ce poste il faudrait qu'Emilie, l'emploi aidé en question, multiplie le

chiffre d'affaire de 2000 euros issus d'ateliers scolaires par dix en deux ans. Comment ? « En ayant plus de subventions et en augmentant les tarifs comme cela se fait ailleurs ! » lance Mme De Welle, bergère de formation. Emilie a du pain sur la planche.

Et après ?

Vogue de l'auto-entreprise, professionnalisation du secteur associatif : l'heure est à la création d'entreprise, pardon, d'association d'ESS. « Nous ne faisons pas dans l'auto-entreprenariat mais dans l'activités à utilité sociale, celle qui est couverte ni par le secteur public ni par les entreprises de marché » résume L. Boy. Fatima Benamer, juriste de formation, a entendu parler du « Starter » au cours des journées de l'ESS en novembre 2013. Amorcé au Pays d'Arles Initiative Locale

(devenu depuis IPA) son projet « APRES » (Association Pour la Révalorisation de l'Estime de Soi) est un salon socio-esthétique à double tarification qui a déjà trouvé un local, auprès du bailleur social la Sempa. « Ce sera une association à but non lucratif avec employés » dit la future directrice d'une coiffeuse à plein temps, une esthéticienne, une assistante de direction « pour le comité de suivi (IPA, CG, CitéLab) ». Le rôle du starter ? « Un soutien avant les rencontres avec les élus, des conseils pour les démarches ». Un réseau social et solidaire à but économique en somme, un bon début.

SÉBASTIEN BESATTI

Réunions d'information dans la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ce jeudi 14h à St-Martin, les 30 octobre et 6 novembre à Arles.

Premier étage de la fusée vers l'autofinancement

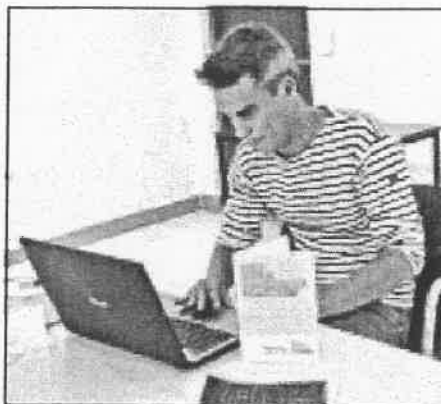
Créer un ou plusieurs emplois en se positionnant sur des enjeux de société, l'idée est séduisante mais la différence entre une affaire rentable et une structurée à but non lucratif est finalement ténue : « Une association est confrontée aux mêmes réalités que les entreprises classiques » relève Laurent Boy. « L'autofinancement reste le but ». Et lorsqu'on lui répond qu'une association peut compter sur les subventions, il rétorque : « les entreprises aussi ont droit à des aides ! ». La différence majeure d'une association de l'ESS est donc dans sa raison d'être : « Une

entreprise a besoin de faire du fric, une association doit avoir un projet social... mais sans pour autant négliger ses sources de revenus. Après l'étape du starter il faut en moyenne huit mois pour lancer une activité. « Le starter est le premier étage de la fusée, après le test on met dans la cuveuse », un engin pas encore présent sur Arles. « La validité économique se juge au bout de trois ans » indique le formateur. « S'il y a une demande nous lancerons une cuveuse » indique Véronique Bouin, chargée de mission ESS pour l'ACCM.

S.B.

TARASCON ● **Entreprendre autrement avec Inter Made.** Inter Made accompagne les porteurs de projets pour bien sécuriser leur parcours de création

d'activité d'économie sociale et solidaire, que ce soit commerce équitable, éco-habitat, lien social, pratiques socio-culturelles, tourisme solidaire, environnement, développement durable, projet culturel citoyen... Une permanence d'information



avait lieu ce vendredi à la salle Marie-Mauron, où Laurent Boy, responsable d'Inter Made (A) pour le territoire Arles ACCM, donnait tous les renseignements nécessaires pour entreprendre autrement, entreprendre solidaire, et répondre à diverses questions pour bien démarrer dans une activité, la pérenniser, la sécuriser.

→ Inter Made 1, rue Copernic, Arles. ☎ 06 50 26 60 16. Contact@inter-made.org et www.inter-made.org

*Lundi 20 octobre.
La Provence.*